

Carte du sud de la France, montrant la répartition des différents dialectes de l'occitan, selon Frédéric Mistral.



Selon les définitions, le **provençal** (*provençau*) peut être soit un synonyme de l'occitan (l'ensemble des langues parlées dans les régions entourées en rouge), ou bien une des langues de l'occitan (le provençal, en marron).